

# Communication Alternative Améliorée

CAA

QUESTIONS-CLÉS, POINTS D'ATTENTION ET REPÈRES  
POUR FACILITER LES CHOIX ET L'UTILISATION DE LA CAA

Manuel à destination des parents et des professionnels  
en Belgique francophone



UCLouvain

ONE  
OFFICE  
DE LA NAISSANCE  
ET DE L'ENFANCE

Houtman  
le Fonds

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION, POURQUOI CE MANUEL ? ..... 4

## PARTIE 1. .... 5

Communiquer ? « Communication Alternative et Améliorée » ?	5
1. Que signifie « communiquer » ?	5
2. Pour quoi communiquer ?	5
3. Comment communiquer ? Quelles formes ? Quels moyens ?	6
4. Que signifie « Communication Alternative Améliorée » ? À quoi ça sert ?	8
5. Pour qui ?	8
6. Quels sont les différents « systèmes de CAA » ?	9
7. « On a besoin de vous »	11

## PARTIE 2. .... 12

Comment choisir et mettre en place un/des système(s) de CAA ?	12
ÉTAPE 1 : Etape préliminaire	14
1.1. Quelles sont les conditions nécessaires au lancement du projet de CAA ?	14
1.2. Que faire ?	15
1.3. Quelles sont les questions indispensables à se poser dans cette étape préliminaire ?	17
À quoi dois-je faire attention dans l'étape préliminaire ?	19
ÉTAPE 2 : Recherche d'informations pour mieux comprendre l'enfant et ses besoins	22
À quoi dois-je faire attention dans la recherche d'informations ?	23
ÉTAPE 3 : Explorer la CAA dans les milieux de vie de l'enfant	23
ÉTAPE 4 : Choisir des système de Communication Alternative Améliorée	24
4.1. Quelles sont les conditions nécessaires au choix ?	24
4.2. Quelles questions se poser pour choisir ?	24
À quoi dois-je faire attention dans les choix ?	26
ÉTAPE 5 : Tester le système CAA dans les différents milieux de vie de l'enfant	26
ÉTAPE 6 : Acheter, se former	27
À quoi dois-je faire attention dans cette étape d'achats et de formation ?	28
ÉTAPE 7 : Mettre en place et utiliser les systèmes de CAA	29
À quoi dois-je faire attention dans la mise en place de la CAA ?	30
ÉTAPE 8 : Ajuster	33

<b>ANNEXES .....</b>	<b>35</b>
1A Exercice : communiquer autrement qu'avec la parole (consignes et matériel)	35
1B Exercice : communiquer autrement qu'avec la parole (après l'exercice)	36
2 Arbre décisionnel #1	37
Arbre décisionnel #2	38
Arbre décisionnel #3	39
Arbre décisionnel #4	40
3 CRETH - Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées	41
4 Cyberval, service conseils en nouvelles technologies	42
5 Comalso - COMmunication ALternative SOLution	43

## INTRODUCTION

### Pourquoi ce manuel ?

Ce manuel a été créé dans le cadre d'une étude commanditée par le Fonds Houtman de l'ONE et menée par une équipe de l'UCLouvain de l'Institut de Recherche en sciences psychologiques (IPSY) (Joanne Gosselain (chercheuse), Nathalie Nader-Grosbois (promotrice), Anne Bragard (co-promotrice)) intitulée *Création d'un dispositif d'information et de sensibilisation pour améliorer les opportunités de communication des enfants qui utilisent des systèmes de communication augmentative et alternative*. Il se base tant sur la littérature scientifique récente que sur les témoignages de familles, de professionnels et étudiants ainsi que sur les suggestions de professionnels récoltées dans le cadre de cette recherche. **Pour consulter le rapport complet :** [www.fonds-houtman.be/ressources/communication-alternative-et-amelioree-outils/](http://www.fonds-houtman.be/ressources/communication-alternative-et-amelioree-outils/) [www.uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ipsy/rapports-de-recherche-0.html](http://www.uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ipsy/rapports-de-recherche-0.html) [www.uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ipsy/rapports-de-recherche.html](http://www.uclouvain.be/fr/instituts-recherche/ipsy/rapports-de-recherche.html)

#### L'étude s'est construite sur la mise en évidence de plusieurs manques en Belgique francophone :

- Il existe peu de littérature récente sur la Communication Alternative Améliorée<sup>1</sup> (CAA)
- Nous manquons de recommandations et de repères pour choisir et mettre en place des systèmes de CAA
- Les parents et professionnels sont peu informés et formés à la CAA
- Il existe des barrières de participation à des situations sociales pour les personnes ayant des difficultés de communication
- Ces personnes ont un accès limité à des services spécialisés et aux systèmes de Communication Alternative Améliorée
- Il y a peu de respect des droits de communication et de participation des enfants et personnes en situation de handicap

**La communication est un droit. L'enfant est au cœur de la CAA.** Tout enfant doit pouvoir exprimer librement son avis au sujet des décisions et des situations qui le concernent. Son avis doit être entendu (art. 12 et 13, Convention internationale relative aux droits de l'enfant). Le droit à la communication doit être respecté. L'enfant doit pouvoir exprimer ses souhaits, ses refus, ses questions, etc.

Ce manuel a pour objectif de vous **aider dans les choix, la mise en place** et l'usage d'une communication alternative améliorée.

Prendre le temps de choisir et mettre en place la CAA est essentiel. Cela implique cependant plusieurs étapes. Pour chaque étape de la démarche, ce manuel vous propose des questions à se poser, des points d'attention ainsi que des repères et des ressources pour vous orienter dans le choix et la mise en place de la Communication Alternative Améliorée. Un arbre décisionnel accompagne ce manuel et résume les questions et les informations indispensables pour guider votre démarche à chaque étape. Ce manuel est agrémenté d'une série de témoignages écrits qui sont des témoignages réels anonymisés issus des entretiens ou des questionnaires utilisés dans le cadre de l'étude citée ci-dessus.

<sup>1</sup>Le terme de Communication Alternative et Augmentée (ou Augmentative) est aussi utilisé fréquemment.

Afin de vous guider dans ce manuel, vous trouverez les symboles suivants :



Question que je me pose



Pistes concrètes



Ressources matérielles  
Sites internet, vidéos,  
documents



Ressources humaines  
Vers qui me tourner ?



Points d'attention

## COMMUNIQUER ?

### « Communication Alternative et Améliorée » ?



On m'a parlé de Communication Alternative/Améliorée, mais c'est quoi « la CAA » ? À quoi ça sert ? Pourquoi l'utiliser ?



#### 1. Que signifie « communiquer » ?

**Communiquer** est FONDAMENTAL pour chacun d'entre nous. Dès ses premiers instants de vie, le jeune enfant communique. Lors de ses interactions avec son entourage, il a des opportunités pour s'exprimer : par le regard, par des mimiques, par des vocalisations, des gestes, etc. Il devient acteur dans l'échange, à la fois un émetteur et un récepteur de messages (Romski, Sevcik, Cheslock & Barton-Hulsey, 2008 ; McCauley, Fey & Gillam, 2017 ; Da Fonte & Boesch, 2018).

La communication mobilise plusieurs compétences de base. Elle permet de comprendre ce qui est transmis (il s'agit de la « **réception** ») et elle permet de transmettre un message de façon verbale ou non verbale (il s'agit de « **l'expression** ») (Da Fonte & Boesch, 2018). Elle correspond donc aux capacités à recevoir, transmettre, traiter et appréhender des messages, des concepts, ou des symboles (ASHA, 1993) avec un ou plusieurs partenaires.

#### 2. Pour quoi communiquer ?

**Communiquer nous permet d'ÉCHANGER de l'information et d'INTERAGIR avec d'autres personnes** (Turnbull & Justice, 2016 ; Da Fonte & Boesch, 2018). Nous communiquons pour toutes sortes de raisons. Nous communiquons pour :

- exprimer nos besoins et nos désirs (j'ai envie d'aller dormir),
- donner notre avis (je trouve que ça manque de sel), argumenter,
- raconter un évènement (Marco a reçu un sac à dos pour son anniversaire), une blague, ou inventer une histoire,
- interagir,
- échanger sur nos émotions, nos ressentis (j'ai peur de ne pas me faire des amis) ou nos sentiments,
- faire des choix (je choisis la banane), accepter (je suis d'accord) ou refuser (non, je n'ai pas envie d'aller dehors)
- poser une question (ça veut dire quoi... ?),
- se saluer (Bonjour !),
- faire semblant (on disait que toi tu étais un chevalier et moi un viking)
- manifester une incompréhension
- demander une information ou de l'aide
- comprendre l'environnement qui nous entoure
- etc.

**Nous exprimons ainsi différentes INTENTIONS** (par exemple : attirer l'attention du partenaire, modifier le comportement de l'autre ou encore faire un partage d'attention avec le partenaire) et notre communication remplit diverses FONCTIONS. **L'enfant peut prendre plusieurs RÔLES** : il peut **initier** ou **maintenir** l'échange, ainsi que **répondre** à son partenaire (Guidetti, Rossini, & Thommen, 2016).

### 3. Comment communiquer ? Quelles formes ? Quels moyens ?

Pour se faire comprendre lorsqu'on communique avec une autre personne, il est important de considérer quatre temps essentiels :

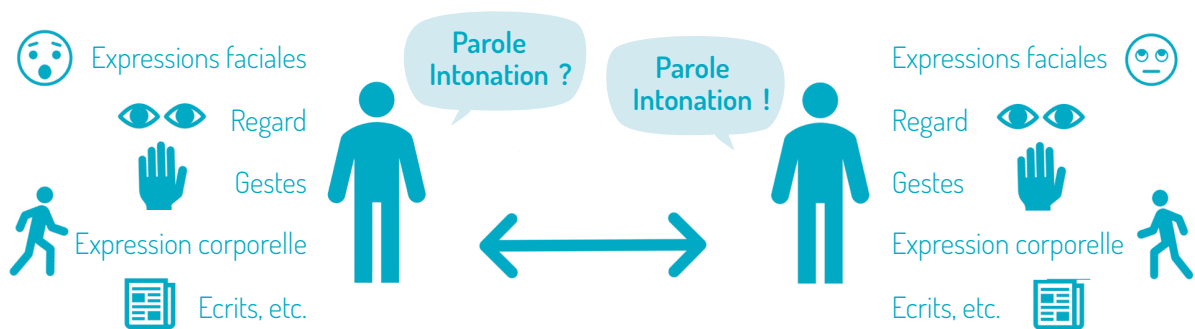
- 1 la formulation de notre message
- 2 la transmission du message
- 3 la réception par l'autre personne
- 4 l'interprétation par l'autre personne (Turnbull & Justice, 2016 ; Da Fonte & Boesch, 2018).

Ces moments permettent que les deux partenaires de la communication puissent intervenir et alterner leur rôle dans l'échange chacun à leur tour : en tant qu'émetteur ou initiateur, et en tant que récepteur ou répondant.

Tous ces repères sur la communication sont à considérer pour que chaque enfant puisse exercer ses DROITS à la communication et participer à la vie sociale, et ce même s'il présente un handicap.

« La présente Convention a pour objet de promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque » (art 1. p.4 Nations Unies). L'enfant doit pouvoir être acteur et communiquer de manière autonome.

Bien que la parole ne soit qu'un moyen (production volontaire de sons) parmi d'autres de communiquer, elle est privilégiée dans nos sociétés.



**Selon le développement et l'âge des personnes, les moyens de communiquer évoluent, deviennent plus complexes et se diversifient.**

Ainsi, nous utilisons toute une série de **formes** de communication non verbale (expressions faciales, gestes, regard ou contact oculaire, expression de notre corps, etc.) et verbale (intonation, paroles, mots, etc.) (Patrichi, 2013 ; Da Fonte & Boesch, 2018). Pour bien communiquer, il est important d'utiliser **les moyens** les plus efficaces selon les contextes d'interaction.

*Exemple : un enfant communique son plaisir dans un jeu à la cour de récréation de façon différente que lorsqu'il est engagé dans une tâche d'apprentissage scolaire ou s'il veut demander quelque chose lors d'un repas.*



#### EXERCICE À RÉALISER À DEUX/EN FAMILLE/EN ÉQUIPE (ANNEXE 1)

Le principe est simple.  
Vous devez transmettre un message, sans utiliser votre voix. L'objectif est que votre partenaire comprenne exactement votre message. À vous de jouer !

COMMUNIQUER  
AVEC LA  
PAROLE

COMMUNIQUER  
AVEC MON  
CORPS

COMMUNIQUER  
PAR L'ÉCRIT

COMMUNIQUER  
PAR DES  
PICTOGRAMMES

COMMUNIQUER  
PAR DES  
GESTES

En tant qu'adulte, vous utilisez dans votre quotidien différents moyens pour comprendre l'autre ou vous faire comprendre de vos partenaires de communication.

Par exemple, il vous est probablement déjà arrivé de froncer vos sourcils et de croiser vos bras pour exprimer votre mécontentement. La personne en face de vous a correctement interprété le message sans que vous ne disiez quoi que ce soit.



Si vous apercevez ces trois pictogrammes dans votre vie quotidienne, vous allez aisément comprendre de quoi il s'agit, sans réfléchir au fait que cela est un moyen de communiquer de l'information. Vous utilisez aussi couramment les SMS et les emails pour échanger avec d'autres.

Vous avez peut-être déjà observé que lorsque vous êtes dans un environnement très bruyant où vous ne pouvez pas être compris par la parole, ce n'est pas facile voire pas possible, de transmettre exactement ce que vous voulez dire.

En effet, vous n'avez pas accès à d'autres moyens de communiquer le message que vous voulez transmettre.

## 4. Que signifie « Communication Alternative Améliorée » ? À quoi ça sert ?

**Quand une personne ne peut pas utiliser la parole (conventionnelle) pour communiquer (sons-mots-phrases), elle peut être amenée à compenser un manque de parole, à REMPLACER OU AUGMENTER une parole inintelligible par des gestes, des images, une synthèse vocale, etc.** (Ganz, Earles-Vollrath, Heath, Parker, Rispoli & Duran, 2012). On dira ainsi que la personne utilise un système de « Communication Alternative Améliorée » car elle emploie d'autres moyens que la parole pour communiquer.

Comme son nom l'indique, ces systèmes peuvent être utilisés comme une alternative à la communication parlée ou écrite (Baxter et al., 2012). Ils peuvent être utilisés à une période précise ou tout au long de la vie (Pereira, Pérez-Izaguirre & Apaolaza-Llorente, 2019). Les systèmes sont MULTIMODAUX c'est-à-dire que plusieurs formes de communication sont utilisées en même temps (j'utilise un geste, la parole, l'expression de mon visage et de mon corps, ainsi que l'écrit par exemple). L'objectif est d'utiliser tous les modes possibles pour communiquer des messages et des idées (Romski & Sevcik, 2005).

Les systèmes de CAA sont des MOYENS. Le futur utilisateur ainsi que ses partenaires doivent être entraînés pour utiliser efficacement ces moyens de communiquer et les comprendre.

Des professionnels spécialisés sont là pour les aider. Il est en effet nécessaire de mettre en place des méthodes d'interventions spécifiques pour apprendre à utiliser un outil de communication augmentatif amélioré (McNaughton et al., 2019).

Pourquoi utiliser la CAA ? Selon le développement de l'enfant, la CAA peut être utilisée à plusieurs niveaux. Des parents témoignent sur les raisons de la mise en place de la CAA.

« Réduire ses importants troubles du comportement. »

« Lui donner la parole. »  
« Affiner en tout cas sa compréhension. »

« Je sens que Eyleen a envie de s'exprimer, elle est prise au piège, elle est un peu enfermée. »

« Elle ne savait pas dire où elle avait mal par exemple. »

« Faciliter les apprentissages scolaires. »

## 5. Pour qui ?

**Une CAA<sup>2</sup> peut être mise en place POUR :**

### **Des enfants ou personnes à besoins spécifiques ?<sup>3</sup>**

Les utilisateurs de CAA peuvent être des enfants, des adolescents ou des adultes présentant un développement atypique, en situation de handicap ou avec un trouble acquis au cours de leur vie. La CAA peut être utilisée par des enfants avec des troubles du langage oral, présentant des syndromes génétiques, des troubles du spectre de l'autisme, une paralysie cérébrale, une déficience intellectuelle, ou encore des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, etc.

### **Des partenaires de communication ?<sup>4</sup>**

La CAA s'adresse aussi aux partenaires de communication : il s'agit des parents, des membres de la famille, des professionnels de l'éducation, des enseignant-e-s, des logopèdes, etc.

### **Tous**

Les utilisateurs de CAA peuvent donc être des enfants, des adolescents, des adultes, à développement typique ou atypique ou encore avec un trouble acquis au cours de leur vie.

<sup>2</sup> Pour aider vos choix, nous vous invitons à parcourir, en complément de ce manuel, l'annexe 2 (Arbre décisionnel).

<sup>3</sup> Dans ce manuel, nous nous focalisons essentiellement sur les enfants âgés de moins de 12 ans à développement atypique et leurs partenaires de communication.

<sup>4</sup> Remarque : À l'heure actuelle, il n'existe pas, en Belgique, d'estimation du nombre d'enfants qui utilisent ou pourraient utiliser la CAA.





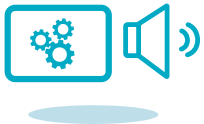
## 6. Quels sont les différents « systèmes de CAA » ?

### Il existe toute une série de systèmes de CAA.

Ils ne doivent pas être utilisés seuls (un seul système de manière isolée), mais bien en multimodalité (en utilisant plusieurs modalités pertinentes pour l'enfant).

Certains systèmes sont dits « sans assistance », d'autres « avec assistance » (avec deux niveaux de technologie : « basse » et « haute »). Les systèmes utilisent une ou plusieurs modalités.



<p><b>Systèmes sans assistance</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestes : Sésame, Coghamo, Makaton</li><li>• Signes</li><li>• Expressions faciales</li><li>• Regard</li><li>• Vocalisations</li><li>• Etc.</li></ul>
<p><b>Systèmes avec assistance de basse technologie (sans piles, sans batterie)</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Livres/carnets/tableaux/classeurs de communication<ul style="list-style-type: none"><li>- PECS<sup>5</sup></li><li>- Pragmatic Organisation Dynamic Display (PODD) format papier</li><li>- Tableau de Langage Assisté (TLA)</li></ul></li><li>• Photographies, dessins, pictogrammes</li><li>• Papier/crayon</li><li>• Objets concrets</li><li>• Etc.</li></ul>
<p><b>Systèmes avec assistance haute technologie</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositifs de synthèse vocale (avec ou sans pictogrammes)</li><li>• Logiciels et applications<ul style="list-style-type: none"><li>- Mind Express</li><li>- Grid 3</li><li>- Logiciel AVAAZ</li><li>- Logiciel TIWOUH</li><li>- Snap et Core First</li><li>- Go Talk Now</li><li>- Proloquo2Go</li><li>- PODD with Compass</li><li>- Etc.</li></ul></li><li>• Commandes oculaires</li></ul>

Les systèmes doivent toujours être adaptés en fonction de l'enfant : son âge, ses besoins, ses désirs, etc. Il est indispensable que le système ait du sens pour l'enfant et soit pertinent par rapport à ses contextes de vie. Il est aussi important de connaître les avantages et les difficultés des différentes catégories de systèmes de CAA (pour plus d'informations sur les questions à se poser pour choisir des systèmes de CAA, voir l'arbre décisionnel en annexe 2 ou « L'étape du choix » p. 24).

<sup>5</sup> Le PESCS est aussi une méthode d'intervention.



Si vous souhaitez découvrir des livres qui abordent la thématique de la CAA, découvrir des témoignages écrits, des autobiographies voire même des exemples d'utilisation, cette section est faite pour vous.

### ALBUMS JEUNESSE- OUVRAGES AVEC CAA



Association Handmirable. *Des amis formidables*.  
[www.handmirable.fr/produit/des-amis-formidables/](http://www.handmirable.fr/produit/des-amis-formidables/)  
Histoire d'amitié à destination d'enfants porteurs ou non d'un handicap (texte et pictogrammes).



LSFB Asbl (2020). *Lula*.  
[www.lsfbe.be/boutique/index.php/produit/lula/](http://www.lsfbe.be/boutique/index.php/produit/lula/)  
Livre en langue des signes francophone et néerlandaise, ainsi qu'en Français et Néerlandais (parlé et écrit).

### ROMANS JEUNESSE ET LIVRES D'HISTOIRES D'UTILISATEURS DE CAA



Draper, S. M. (2017). *Le silence de Melodie*. Michel Lafon.  
Histoire d'une jeune fille qui ne parle pas, et qui, après avoir reçu un ordinateur, l'emploie pour communiquer.



Hickok, L.A. (1998). *L'histoire d'Helen Keller*. PKJ  
Roman basé sur la vie d'Helen Keller, qui apprend la langue des signes tactile, puis le braille.



Kennedy, D., Sfar, J. (2019). *Les fabuleuses aventures d'Aurore*. PKJ  
Roman d'une jeune adolescente avec un Trouble du Spectre de l'Autisme qui utilise une tablette pour communiquer.



Sheila Hollins, S. et Barnett Michelle, S. 2019 (2nd edition). *Finds a Voice. Books Beyond Words*.  
C'est l'histoire d'une personne avec paralysie cérébrale qui cherche des solutions à ses difficultés de communication et d'isolement.

### AUTOBIOGRAPHIES D'UTILISATEURS DE CAA



Bauby, J.D. (2007). *Le scaphandre et le papillon*. Editions Robert Laffont  
Autobiographie de Jean-Dominique Bauby (après un accident vasculaire).



Davin-Fayt, M.P. (2014). *20 secondes et ma vie bascule*. Editions Mehari  
Autobiographie de Marie-Paule Fayt-Davin (après AVC).



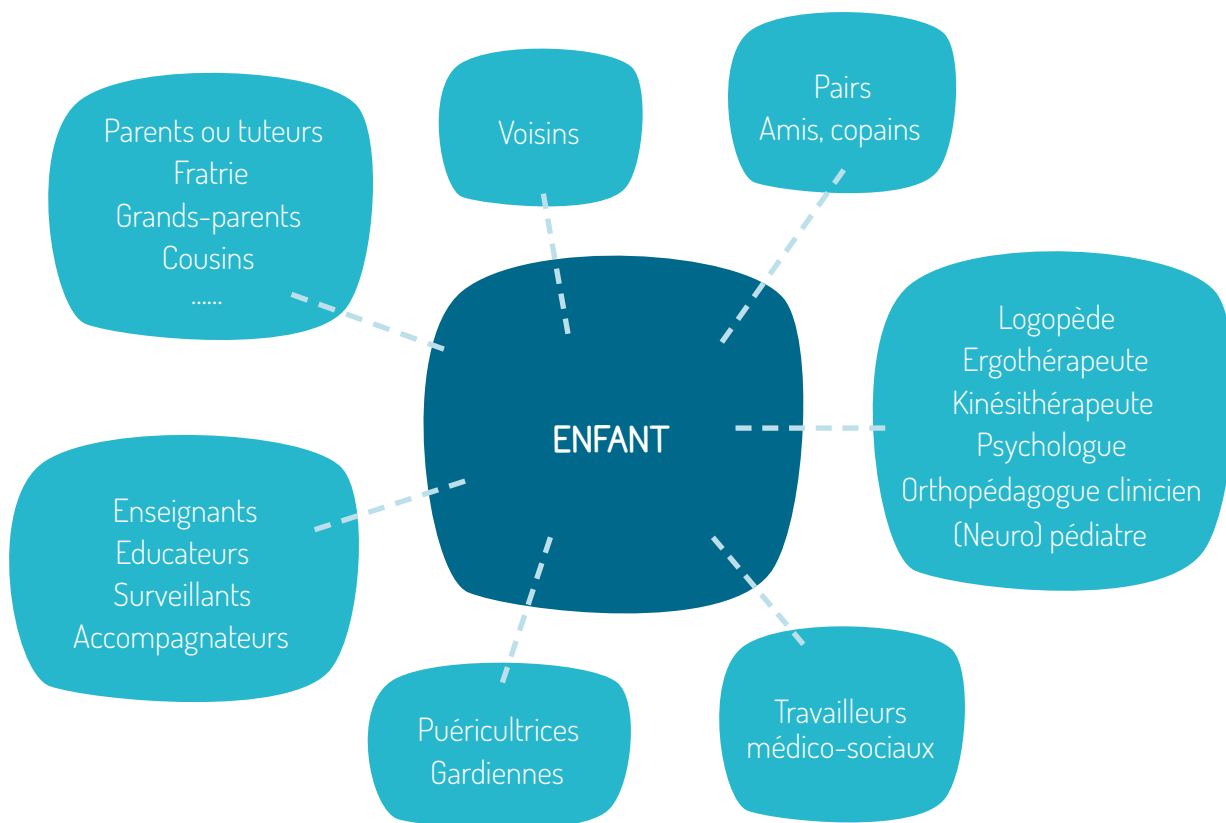
Maledi, B., (2016). *Les clés de mon existence*. Editions Jésuites  
Autobiographie de Bassel Maleki.

## 7. « On a besoin de vous »

### **Vous vous en doutez, un enfant ne communique pas seul.**

Il est donc nécessaire que la mise en place et la réflexion de la CAA se fassent en partenariat avec l'enfant, sa famille ou tuteurs et les professionnels qui entourent l'enfant.

Les différents acteurs (l'enfant, ses parents ou tuteurs, frères et sœurs, grands-parents, (neuro)pédiatres, logopèdes, enseignant-e-s, psychologues, orthopédagogues cliniciens, éducateurs, ergothérapeutes, puéricultrices, travailleurs médico-sociaux, etc.) au sein des lieux dans lesquels l'enfant évolue (service d'aide à l'intégration, services d'accompagnement, CPMS, milieu paramédical et médical, milieu d'accueil (pré)-scolaire, lieux de loisirs extrascolaires, etc.) ont un **rôle à jouer** pour que cela fonctionne.



La communication est un droit.

Il est nécessaire que chacun veille à son respect<sup>6</sup>, c'est-à-dire que concrètement :

- Je m'adresse à l'enfant
- Je demande à l'enfant son avis : quels sont ses souhaits, ses craintes, ses questions ?
- J'observe la réponse ou la réaction de l'enfant exprimée de façon verbale et non verbale
- Je donne à l'enfant le moyen de me répondre
- Je prends le temps d'écouter l'avis de l'enfant
- Je prends l'avis de l'enfant en compte dans les décisions

<sup>6</sup> Découvrir plus :

[Convention relative aux droits de l'Enfant](#)

Vade-mecum : Interrogation de jeunes enfants (5-8 ans) par questionnaire (OEJAJ-UCLouvain)

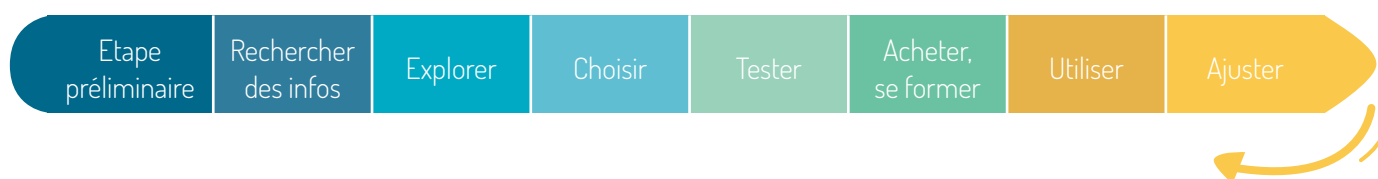
## PARTIE 2

### Comment choisir et mettre en place un/des système(s) de CAA ?

**Vous avez une vision un peu plus claire de ce que c'est la « CAA ». C'est essentiel pour poursuivre dans le processus.**

Sur base de l'analyse des témoignages d'enfants, de parents, de professionnels (logopèdes, enseignant-e-s, ergothérapeutes etc.) et de la littérature scientifique récente, nous avons récolté des informations précieuses pour vous guider dans la démarche de choix et de mise en place de systèmes de communication alternative et améliorée. Dans cette partie, nous vous présentons les étapes temporelles<sup>7</sup>, les questions-clés à se poser, des informations à consulter et des pistes concrètes pour avancer au mieux dans cette démarche.

Cette partie sera subdivisée en 8 points référant aux 8 étapes mises en évidence lors de notre étude :



Par ailleurs, nous avons veillé dans notre étude à identifier les freins ainsi que les ressources qui facilitent cette démarche, pour vous en faire part. Dans cette seconde partie, nous allons ainsi également vous proposer des points d'attention à respecter/des points auxquels il faut faire attention avant de prendre une décision.

Nous allons également vous fournir des points de repère et des ressources qui peuvent vous aider concrètement.

Grâce à ces points d'attention et ce partage de ressources, vous pourrez ainsi anticiper certaines conséquences non souhaitées comme par exemple des incompréhensions ou des abandons de systèmes de CAA. Vous pourrez découvrir comment vos efforts, ceux de votre enfant et de son entourage, peuvent être encouragés et efficaces, en prenant des décisions éclairées à différentes étapes.



#### EXERCICE À FAIRE EN GROUPE (de professionnels, en famille) SUR PAPIER

« Quelles sont les étapes pour choisir et mettre en place la CAA ? ». Chacun indique quelles sont, selon lui, les étapes pour choisir et mettre en place des systèmes de CAA.

Chaque enfant est différent, chaque histoire est unique. Chacun a sa trajectoire propre.

Il sera important de discuter des réponses de chacun-e, de voir les différences et les ressemblances. Selon vos connaissances, le profil de l'enfant, votre profession, vos missions ou encore votre rôle dans le processus, vous interviendrez à différents moments. Vous pouvez directement vous rendre à la partie qui vous concerne en vous aidant des questions suivantes.

<sup>7</sup> Les 8 étapes vous sont présentées de manière linéaire mais il s'agit en réalité d'un processus (flèche). Pour plus de précisions à ce sujet, nous vous invitons à lire le rapport de l'étude.

**Je suis accompagnateur en aide précoce.** Comment puis-je travailler la communication alternative améliorée avec les familles que je rencontre ?  
p.14 - Etape préliminaire

**Je suis médecin.** Je pense que la CAA pourrait être utile à un de mes patients, que conseiller aux parents ?  
p.14 - Etape préliminaire

**Je suis logopède.** Je me demande comment choisir un système de CAA pour un enfant ?  
p.24 - Etape de choix

**Je suis parent** et c'est un peu le parcours du combattant. A qui m'adresser pour avoir réponse à mes questions au sujet de la communication de mon enfant ?  
p.14 - Etape préliminaire

**Je suis parent,** mon enfant va bientôt entrer à l'école et a des difficultés pour parler et pour communiquer. En quoi la CAA pourrait-elle l'aider ?  
p.14 - Etape préliminaire

On m'a parlé de la CAA mais j'ai de sérieuses craintes. Quels sont les risques à l'utilisation de la CAA ?  
p.14 - Etape préliminaire

On m'a parlé de Communication Alternative Améliorée, mais c'est quoi « la CAA » ? À quoi ça sert ?  
p.5 - Partie 1

Où puis-je me **former** ? Comment trouver une formation adaptée à mes besoins ?  
p.27 - Etape de formations

**Je suis enseignant-e** en enseignement spécialisé, comment accompagner un enfant pour qui la CAA est mise en place à l'école ?  
p.29 - Etape d'utilisation

Comment puis-je avoir **accès à du matériel** de haute technologie ?  
p.26 et p.27 - Etape de test et d'achats



# ETAPE I

## /// Etape préliminaire



Avant de choisir des systèmes de CAA, il est important de se mettre dans des conditions favorables pour le projet de CAA et de donner l'impulsion du projet. Il est intéressant de se poser diverses questions et de se situer par rapport à ces questions. C'est le temps de l'« étape préliminaire ». Si vous avez le sentiment de ne pas pouvoir répondre aux questions qui vous seront proposées (1.3), nous vous suggérons de vous arrêter un moment et de repenser la motivation du projet.



Je suis accompagnateur en aide précoce. Comment puis-je travailler la communication alternative améliorée avec les familles que je rencontre ?



On m'a parlé de la CAA mais j'ai de sérieuses craintes. Quels sont les risques à l'utilisation de la CAA ?



Je suis médecin. Je pense que la CAA pourrait être utile à un de mes patients, que conseiller aux parents ?



Je suis parent, mon enfant va bientôt entrer à l'école et a des difficultés pour parler et pour communiquer. En quoi la CAA pourrait-elle l'aider ?

### 1.1. Quelles sont les conditions nécessaires au lancement du projet de CAA ?

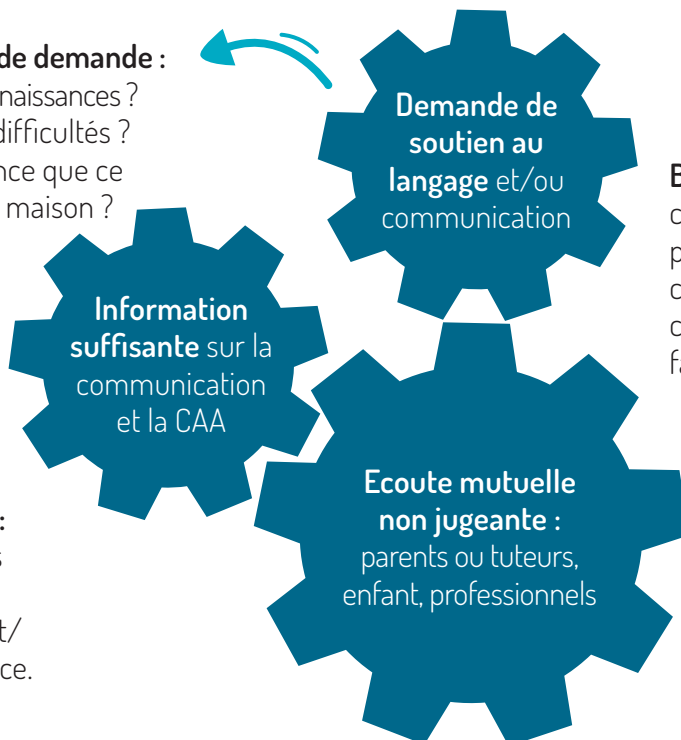
Pour faire démarrer un projet de CAA, il est nécessaire qu'il y ait au minimum une demande de soutien à la communication ou au langage. Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à vous poser la question des raisons de cette non-demande. L'enfant, les parents et les professionnels doivent également recevoir rapidement une information suffisante sur la CAA pour que le projet démarre. L'écoute non jugeante du parent et de l'enfant est importante, ainsi que l'écoute du professionnel.

#### Pourquoi n'y a-t-il pas de demande :

Craintes ? Manque de connaissances ?  
Peu de conscience des difficultés ?  
Autres priorités ? Croyance que ce n'est pas nécessaire à la maison ?



**Risques si pas d'information suffisante :**  
possible accumulation des difficultés de l'enfant, souffrance de l'enfant et/ou de sa famille, méfiance.



#### Bénéfices de l'écoute :

comprendre les inquiétudes, partir des besoins et des capacités de l'enfant, tenir compte des priorités de la famille.



## 1.2. Que faire ?

### UTILISER L'ÉTAPE PRÉLIMINAIRE COMME UN TREMLIN



L'étape préliminaire peut être un tremplin pour préparer les parents et/ou les professionnels à mettre en place la CAA. C'est l'occasion de déclencher une réflexion, de découvrir la CAA.

### IL EST ESSENTIEL DE/D' :

- **Accueillir, soutenir et accompagner les parents ou tuteurs et leur enfant**



Il faut pouvoir accompagner les responsables légaux à l'étape où ils se trouvent. Dans certains cas, le professionnel est amené à accompagner les parents ou tuteurs dans des démarches administratives ou dans une recherche de professionnels paramédicaux. Le professionnel soutient les autres porteurs du projet en imaginant ensemble des solutions.



- **Expliquer le sens et l'utilité de la CAA**

Les parents ou tuteurs et l'enfant ne reçoivent pas toujours d'explications sur le sens et l'intention du professionnel concernant la CAA.

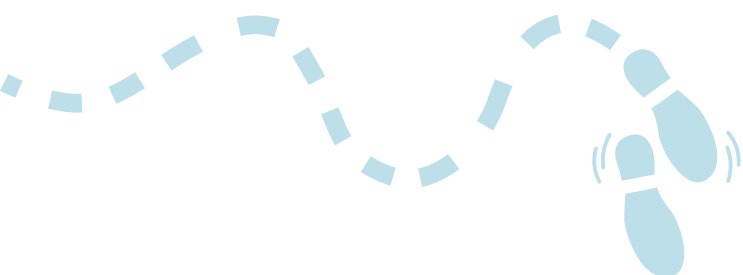


**Il est nécessaire que les parents ou tuteurs et les professionnels comprennent le sens et l'utilité de la CAA. Pour rappel, la CAA peut avoir une visée « augmentative » : l'enfant s'exprime oralement et utilise un système de CAA. Elle n'est pas toujours « alternative » ; dans ce cas le système de CAA est le moyen (privilégié) par l'enfant pour communiquer. Le sens de la CAA peut être expliqué de plusieurs façons.**

- Inviter les proches à **observer** comment l'enfant réagit quand il ne se fait pas comprendre, et comment il se fait comprendre dans son quotidien. N'oublions pas combien cela est frustrant de ne pas pouvoir communiquer de façon fonctionnelle. Cela peut être déstabilisant (pour l'enfant et ses partenaires de communication) et parfois il arrive que cela soit source d'un vécu difficile. Offrir de nouveaux moyens à l'enfant de communiquer de manière efficace, pourra aider à dépasser cette frustration.

- **Rencontrer** des utilisateurs de CAA peut permettre de comprendre le sens et l'utilité dans un environnement réel (visite d'une école, témoignages, etc.). Cela peut aussi permettre de limiter l'influence de certains mythes (voir page 18).

- **Expliquer** que la CAA sera utile pour aider l'enfant à exprimer ce qu'il a en tête (ce qu'il ressent, ce qu'il a envie de raconter de sa journée, donner son avis, faire une blague, demander de l'aide, dire ce qui ne va pas, etc.). Elle permettra aussi de comprendre (et dans certains cas de prévenir) son comportement.





Si vous êtes en recherche d'outils pour mieux comprendre le sens de la CAA et de cette étape préliminaire, voici quelques suggestions :

#### VIDÉOS

[www.creth.be/deux-minutes-pour-lautisme](http://www.creth.be/deux-minutes-pour-lautisme) (FR)

[www.communicationmatters.org.uk/resources/publications/#dvds-and-videos](http://www.communicationmatters.org.uk/resources/publications/#dvds-and-videos) (EN)

#### DOCUMENT

[www.communicationmatters.org.uk/resources/publications](http://www.communicationmatters.org.uk/resources/publications) (EN)

#### SITES WEB

[www.isaac-fr.org](http://www.isaac-fr.org) (association de professionnels, familles et experts de plusieurs pays francophones sur la CAA)

[www.communicationmatters.org.uk](http://www.communicationmatters.org.uk) (site anglophone au Royaume-Uni, de soutien à la CAA)

[www.praacticalaac.org](http://www.praacticalaac.org) (site anglophone dédié à la CAA, pour des familles et professionnels, USA)

[www.aacscotland.org.uk/home](http://www.aacscotland.org.uk/home) (site de soutien et d'information à la CAA, anglais Ecosse)

[www.caausette.com](http://www.caausette.com) (site dédié à la CAA, créé par une logopède spécialisée)

[www.caapables.fr](http://www.caapables.fr) (site de formation et information CAA, en France)

#### • Renforcer les initiatives constructives



Si la famille est en demande, le professionnel pourra stimuler la mise en place du système de CAA ou encore être un renfort à domicile. Le professionnel reconnaîtra et encouragera les familles qui sont déjà dans un travail de CAA.

#### • Recommander ou confirmer

Proposer la CAA se fait parfois par le milieu médical, le milieu paramédical, le milieu scolaire, par un autre parent, par les parents ou tuteurs eux-mêmes ou par un Centre Psycho-Médico-Social.

Cette suggestion prend racine :

- dans une discussion pluridisciplinaire
- après avoir rencontré et observé l'enfant
- en lien avec les besoins de l'enfant
- pour plusieurs buts différents (prioritaires, intermédiaires, à long terme).



Il est nécessaire de se concerter sur les objectifs de la mise en place de la CAA (pourquoi ce projet de CAA?). Les objectifs doivent être définis pour l'enfant, pour lui permettre de devenir un communicateur actif et autonome.

Pour vous aider, pensez à l'ensemble des fonctions communicatives : exprimer des besoins et des désirs, donner un avis, argumenter, raconter un événement ou une blague, inventer une histoire, échanger sur ses émotions et ses ressentis, refuser, faire des choix, poser une question, demander de l'aide, se saluer, faire semblant, manifester une incompréhension, interagir, et comprendre l'environnement (cf. la représentation ci-dessous).

Il est également important d'avoir un moteur de projet (quelqu'un qui dit « Ok maintenant on se lance ! »). Les responsables légaux et l'enfant doivent être intégrés au projet, afin qu'il soit pertinent et cohérent pour l'enfant.

L'enfant a-t-il actuellement les moyens de..... ?

Donner son avis,  
refuser,  
argumenter

Exprimer ses  
besoins

Raconter sa journée, un  
événement, une histoire  
inventée

Blaguer

Echanger sur ses  
émotions et ses  
ressentis

Poser une  
question

Demander  
de l'aide

Manifester une  
incompréhension

Comprendre  
l'environnement  
qui l'entoure

Saluer,  
remercier



### 1.3. Quelles sont les questions indispensables à se poser dans cette étape préliminaire ?

Avant de poursuivre dans le projet, il est important de se poser une série de questions. D'une part, il faut se poser des questions sur la communication de l'enfant et, d'autre part, il est essentiel de se questionner sur nos croyances qui sont peut-être des mythes.

- **Que puis-je dire de la communication de l'enfant ?**

Il est important d'avoir un portrait détaillé de la communication de l'enfant c'est-à-dire d'avoir des informations complètes sur les **prérequis** à la communication de l'enfant (contact visuel, attention conjointe, tour de rôle, permanence de l'objet, imitation gestuelle et vocale, intérêt pour la communication, etc.), ainsi que sur le langage de l'enfant (en **compréhension** et **expression**). Nous verrons plus loin dans ce manuel, qu'il est également important de s'intéresser à toute une série d'autres domaines et compétences.

Pour bien comprendre la manière dont l'enfant communique (ou ne communique pas), il est nécessaire d'observer l'enfant dans divers contextes. Un bilan des compétences communicatives et langagières peut également être réalisé par un.e logopède. Il est nécessaire de faire un rapport complet des observations : comment l'enfant communique-t-il et/ou ne communique-t-il pas ?



La question de la communication peut aussi nécessiter de comprendre l'origine des difficultés de l'enfant et donc de réaliser des bilans complémentaires : ORL, kiné., psychologique, etc.

- **Comment dépasser nos mythes et nos craintes?**

Dans le cadre de la recherche menée auprès de parents et les professionnels, ceux-ci ont évoqué une série de mythes. Si vous êtes dans le cas, sachez donc que vous n'êtes pas seul.e. Oser en parler ne peut être que constructif. Cela pourrait participer/aider à ne pas tomber dans ces écueils, et devenir au final un réel moteur pour le projet.

Certains mythes portent sur ce que veut dire « communiquer », sur ce que c'est la « CAA ». D'autres mythes portent sur les causes qui ont déclenché les difficultés de l'enfant ou encore sur les conditions pour accéder à la CAA. Nous avons relevé dans notre recherche plusieurs mythes non évoqués dans la littérature. Croire en ces mythes risque de mener à un refus ou une mise à distance de la CAA (pas d'utilisation à la maison par exemple).

Au contraire, si les parents ou tuteurs ou les professionnels sont convaincus que la CAA est positive pour l'enfant, voire nécessaire, ils s'investiront et soutiendront très certainement avec plaisir le projet.



Identifier et discuter des mythes peut être pertinent.

Par exemple, une discussion peut être menée entre les professionnels d'une équipe.

Par exemple, en tant que professionnel, vous pouvez aussi inviter les parents ou tuteurs à mettre des mots et expliquer dans leurs propres termes pourquoi l'enfant a ces difficultés, ce qu'ils craignent éventuellement de la CAA et ce qu'ils attendent du projet. Vous pouvez accompagner la famille sur leurs représentations au niveau des causes des difficultés de l'enfant (il n'a pas envie, il est trop jeune), et ensuite aborder leurs représentations à propos de la CAA et des conséquences de l'usage de la CAA. Vous pouvez ensuite échanger sur ces questions. Ce manuel peut être un intermédiaire dans la discussion.

## Mythes

### Les difficultés de l'enfant sont liées à d'autres causes

Certains parents et professionnels pensent que si l'enfant ne parle pas, ne communique pas, c'est parce qu'il présente d'autres difficultés.

Par exemple :

- Croire que le bilinguisme est responsable des difficultés de l'enfant et qu'arrêter de parler dans les deux langues va permettre de débloquent la difficulté
- Croire que les difficultés de l'enfant sont liées à l'histoire familiale ou aux frères et sœurs « ils ont tous parlé tard ». Ce type d'exemple familial vient relativiser « peut-être que ce n'est pas si grave s'il ne parle pas ».
- Croire que les difficultés de l'enfant sont liées à de la paresse : « oh il est paresseux, oh beh laissez-lui le temps »

### Le déclic magique

« Quand le ou les premiers mots émergent ça y est, hop ça démarre et ça va s'enchaîner ».

Certains professionnels et certains parents imaginent qu'à un moment donné un déclic va s'opérer et que l'enfant va tout à coup se mettre à parler.

### L'enfant est trop jeune

Certaines personnes pensent qu'il y a un âge minimum pour mettre en place la CAA. Or, rien n'indique que les enfants doivent avoir un certain âge pour bénéficier d'une CAA. Au contraire, il est conseillé d'utiliser la CAA dès que possible !

### La CAA va empêcher ou freiner le développement du langage oral

#### L'enfant ne fera plus l'effort de parler

« C'est la peur que, par exemple, l'outil parle à la place de l'enfant et que du coup il ne parle plus jamais »

Le fait que la CAA puisse être préférée à la parole est une croyance. Cette crainte n'est pas soutenue par les données disponibles, pourtant elle est courante. Elle mériterait souvent d'être débloquée, avec prudence.

### Il faut de nombreux prérequis pour utiliser la CAA

Ce mythe au sujet des prérequis pour mettre en place la CAA a déjà clairement été établi dans la littérature (Ronski & Sevcik, 2005) or il ne faut pas attendre que l'enfant ait telle ou telle compétence pour mettre en place la CAA !

« Je comprends mon enfant donc ce n'est pas nécessaire »

« Mon enfant comprend tout mais il ne veut pas parler »

Les parents sont les spécialistes de leur enfant. Ils ont souvent des stratégies spécifiques, personnelles, pour comprendre leur enfant mais cela ne veut pas pour autant dire que d'autres personnes (l'institutrice, le voisin, le copain) comprennent l'enfant, ni que l'enfant peut se faire comprendre dans tous les lieux dans lesquels il va, et exprimer tout ce qu'il voudrait (ses ressentis, ses commentaires, son avis, ses peurs, etc.).

« Ça me fait peur parce que je n'ai pas envie qu'on commence à faire des signes devant tout le monde. »

Au-delà des mythes, certains parents ou professionnels peuvent avoir des craintes sur le regard social par rapport à l'utilisation de la CAA.

La CAA vient ajouter quelque chose de difficile à un ensemble de difficultés déjà présentes. Il est donc nécessaire de pouvoir entendre les craintes de l'enfant et de sa famille ou d'un professionnel et proposer des pistes de solutions.



## À quoi dois-je faire attention dans l'étape préliminaire ?

En complément des questions à se poser et des conditions pour le démarrage du projet, plusieurs points d'attention supplémentaires ont été identifiés.

### Les automatismes et habitudes

Le travail de la communication va peut-être nécessiter de sortir de certaines habitudes avec l'enfant. Il sera sûrement nécessaire de créer de nouvelles habitudes de communication. Par exemple, créer l'habitude d'attendre cinq secondes pour donner le temps à l'enfant de répondre avant de formuler quelque chose.

### Les familles qui sont en attente d'un diagnostic

Les familles dont les enfants n'ont pas de diagnostic connu se retrouvent, dans de nombreux cas, en manque d'informations et de soutien : « c'est vraiment à tâtons et recherche sur Internet, recherche de témoignages de... un peu de tout ». Les familles peuvent ressentir une grande solitude et se sentir perdues : « j'ai l'impression qu'on est vraiment laissé à l'abandon ». Au contraire, lorsque le diagnostic est connu, l'information est véhiculée plus facilement. Des associations existent et des témoignages sont diffusés à l'attention des parents. Il est important d'être tout particulièrement attentifs au suivi des enfants pour lesquels un diagnostic est en cours.

### Accompagnement tardif

Il s'agit d'avoir une attention particulière pour les enfants qui sont en difficulté mais qui ne sont pas suivis. Les conséquences sont multiples, et ce, pour les différents acteurs : accumulation de difficultés de l'enfant, accompagnement tardif, frustration des professionnels, mal-être de l'enfant et/ou de sa famille, manque de confiance en soi ou encore comportements dits « difficiles » chez l'enfant.

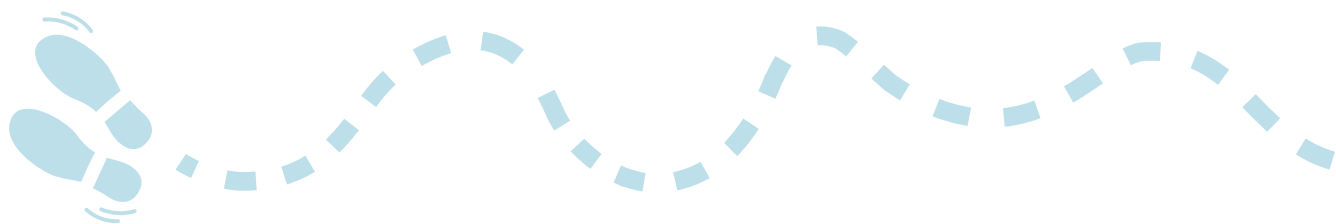
Certains enfants restent parfois longtemps à la maison. Les raisons peuvent être les suivantes : une accessibilité limitée aux lieux d'accueil ou à des logopèdes spécialisées en CAA, un délai d'attente pour un rendez-vous avec un spécialiste, parce que l'histoire médicale de l'enfant fait qu'il est fragile ou l'absence de dépistage précoce. Les risques sont multiples : l'isolement de la famille, un accès limité à l'information et une prise en charge tardive de la communication.

### Un accès limité à l'information et au soutien

Certaines familles ont **accès à l'information** et font des démarches autonomes pour se renseigner, lire, aller rencontrer les associations de parents, demander l'avis des professionnels sur une méthode, etc. D'autres parents sont au contraire **démunis**. Il est nécessaire de pouvoir soutenir et informer **toutes les familles**.

En tant que parent : si vous avez lu quelque chose qui vous a stressé, quelque chose qui vous met dans le doute, ou qui vous tracasse, n'hésitez pas à en parler !

Du côté des professionnels, des réseaux d'information existent mais tous les professionnels n'y ont pas accès. Une meilleure diffusion de l'information et du soutien est nécessaire. On compte sur vous !



## Des décalages

Si un décalage est présent entre les parents ou tuteurs et les professionnels, il y a un risque d'abandon du système de CAA. Le suivi s'arrête parfois car les parents ne comprennent pas pourquoi le professionnel propose ce système de communication (par exemple l'utilisation de signes avec son enfant).

Il est indispensable de considérer les parents comme partenaires dans les décisions et de prendre en considération l'avis de l'enfant et de sa famille.

Si vous avez conscience d'un décalage (entre une famille et des professionnels, entre professionnels ou au sein d'une famille), il est intéressant d'en discuter et d'essayer d'en comprendre les raisons (incompréhension, indisponibilité, craintes, etc.).

## Le blocage dans l'étape préliminaire

Un danger concerne le blocage dans l'étape préliminaire. Les raisons sont diverses mais doivent faire l'objet d'une attention particulière.

- Nous avons déjà évoqué que si les parents/professionnels ne voient pas le sens et l'intérêt de la CAA, ils ne seront pas acteurs du projet.
- Le projet nécessite que les parents et professionnels puissent se mobiliser ou être mobilisés ce qui n'est pas toujours le cas. Parfois, les parents ne peuvent pas s'investir dans le projet (à un moment donné) ou ne souhaitent pas s'y investir.
- Les familles ayant une culture différente de celle du pays d'accueil doivent être tout particulièrement accompagnées et écoutées dans leurs représentations culturelles et cadres de référence.

## La sensibilisation du « grand public »

Un frein concerne également les milieux ordinaires non formés c'est-à-dire le « grand public ». L'étape préliminaire nécessitera aussi parfois déjà une sensibilisation au-delà du noyau familial, dans les milieux de vie de l'enfant.



### Vous cherchez des ressources sur l'accompagnement de familles multiculturelles ?

Abood, J. (coord). (2011). *Diversity in Practice*. Family Worker Training and Development Programme. Guide en anglais qui propose des pistes concrètes pour accompagner des familles avec une autre culture que celle du service d'aide à la petite enfance.

<http://fwtdp.org.au/wp-content/uploads/2014/01/diversity-in-practice.pdf>

Bradshaw, W. (2013). *A framework for providing culturally responsive early intervention services*. Young Exceptional Children, 16(1), 3-15. 10.1177/1096250612451757.

<https://pdfs.semanticscholar.org/d62a/a6df205fe2e2fe58a6b923eb8da0c7db9684.pdf>

Proposition, en anglais, de cadre conceptuel pour accompagner des enfants et familles de diverses cultures.

Fonds Dr Daniël De Coninck (Fondation Roi Baudouin). Traduit et adapté de Ellen A. Rhoades, par Pauline van der Straten, logopède au Centre Comprendre et Parler asbl (n.d) *Accompagnement logopédique sensible à la culture : Entretien initial avec le parent*.

[https://365d4a2d-0f42-44da-92ba-0484e4bab8a.filesusr.com/ugd/155a4d\\_9e2e3bd31b1e43a0a58124bab79341d4.pdf](https://365d4a2d-0f42-44da-92ba-0484e4bab8a.filesusr.com/ugd/155a4d_9e2e3bd31b1e43a0a58124bab79341d4.pdf)

Propositions de questions à poser, lors de la première rencontre, aux familles dont l'enfant présente une perte auditive.



## Qui peut m'aider dans cette étape préliminaire ?

- Services d'accompagnement précoce  
Les SAP sont des services d'accompagnement pour les enfants de 0 à 8 ans (moins un jour) et leurs familles. L'accompagnement est toujours réalisé à la demande des parents en respect du rythme de l'enfant et de ses parents. L'étendue géographique que couvre le service varie en fonction du nombre de services d'aide précoce qui existent à proximité et est liée aux provinces.
- AVIQ (Wallonie)  
[www.aviq.be/handicap/vosbesoins/etre\\_accompagne/aide-precoce.html](http://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/etre_accompagne/aide-precoce.html)
- PHARE (Bruxelles)  
[www.phare.irisnet.be/activit%C3%A9s-de-jour/petite-enfance/aide-pr%C3%A9coce-et-cr%C3%A8ches/](http://www.phare.irisnet.be/activit%C3%A9s-de-jour/petite-enfance/aide-pr%C3%A9coce-et-cr%C3%A8ches/)
- Une association de parents  
AP<sup>3</sup>- Association de Parents et Professionnels autour de la Personne en situation de Polyhandicap  
APEDA- L'Association belge de Parents et Professionnels pour les Enfants en Difficulté d'Apprentissage  
Jet 21 - Association de parents de jeunes enfants trisomiques 21  
APEPA - Association de parents pour l'épanouissement des personnes autistes  
Association X fragile Belgique ASBL  
APEDAF- Association de Parents des Enfants Déficients Auditifs Francophones  
.....
- Une logopède formée en CAA  
[www.aself.be](http://www.aself.be) ou [www.uplf.be](http://www.uplf.be)
- Les centres pluridisciplinaires  
Ce sont des lieux dans lesquels plusieurs professionnels de disciplines différentes (par exemple un neuropédiatre, des logopèdes, kinésithérapeutes, psychologues, ergothérapeutes) travaillent ensemble, dans une équipe autour d'un enfant. Un professionnel médical encadre l'équipe et coordonne des réunions.

Vous trouverez plus loin dans ce fascicule plus d'informations au sujet des interventions financières possibles, ainsi que des ressources pour le prêt et le choix de matériel, ou encore pour les formations.

## ETAPE 2

### /// Recherche d'informations pour mieux comprendre l'enfant et ses besoins

Etape  
préliminaire

Rechercher  
des infos

Explorer

Choisir

Tester

Acheter,  
se former

Utiliser

Ajuster

Lorsqu'il a été décidé de tenter l'utilisation de la CAA avec un enfant, il est nécessaire de chercher activement plusieurs informations sur l'enfant. Cette étape survient après « l'étape préliminaire » même si, en réalité, ces deux étapes se chevauchent parfois. Cette étape peut inclure la réalisation d'un ou de plusieurs « bilan(s) » (par exemple par les centres de référence) ainsi que des temps d'observation de l'enfant. Le but est de définir les besoins communicatifs de l'enfant ainsi que ses compétences dans différents domaines.

De nombreux enfants d'âge scolaire n'ont jamais été évalués sur le plan de la communication et du langage, certains sont même qualifiés de « non testables ». Pourtant, sans informations, il est difficile de construire un projet cohérent pour l'enfant.

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'attention au sujet de cette recherche d'informations par un professionnel.



Il est en effet nécessaire de :

- Observer l'enfant dans plusieurs situations différentes
- Faire une anamnèse<sup>8</sup>, récolter des informations sur le parcours de l'enfant
- S'entretenir avec les parents et/ou faire passer des questionnaires parentaux pour mieux comprendre son développement communicatif et langagier
- Réaliser des bilans à l'aide d'outils fiables (grilles d'observation et tests)

Les logopèdes réalisent souvent un bilan langagier/communicationnel en collaboration avec d'autres professionnels (collègue(s), centre spécialisé, professionnels entourant l'enfant). Cette évaluation concertée et pluridisciplinaire manque souvent. C'est une piste à explorer !

Dans les crèches et les écoles, les bilans sont souvent liés au projet individualisé de l'enfant par des **réunions pluridisciplinaires** qui sont organisées pour **croiser les observations** et les regards sur l'enfant.

Il est important de définir non seulement les besoins actuels de l'enfant mais aussi de tenter d'anticiper ses besoins futurs afin de définir des objectifs à la fois fonctionnels/utiles pour l'enfant, adaptés à son quotidien (présent ou futur) et à son contexte de vie.

« On peut avoir deux personnes avec une même pathologie mais des besoins assez variés... Tout ça prend beaucoup de temps. »  
« On doit anticiper le futur. »

<sup>8</sup> L'anamnèse est un temps de récolte d'informations et d'entretien auprès de l'enfant et de sa famille. Ce temps sert à retracer l'histoire de l'enfant. Le but est de mieux connaître/comprendre l'enfant et son parcours (médical, scolaire, familial, etc.) afin de faire des propositions d'aide adéquates pour l'enfant.



## À quoi dois-je faire attention dans la recherche d'informations ?

- Il est nécessaire de réaliser une évaluation approfondie (Binger et al. 2012) et ce avant de choisir et donc d'acheter un système de CAA.
- Être accompagné par une équipe de professionnels (Grevesse, Dor & Maillart, 2016) est requis.
- Il est important de respecter l'expertise et les missions de chacun. Chacun doit respecter les limites de ses connaissances et référer vers un autre professionnel lorsque c'est nécessaire.
- Bien que les tests d'évaluation de la communication précoce soient en nombre limité, peu connus ou peu utilisés, il sera nécessaire de réaliser des entretiens avec les responsables légaux et l'enfant, d'observer l'enfant et de réaliser des évaluations standardisées fiables.

« Il ne faut pas attendre pour mettre en place une CAA. »



Une alliance avec une équipe pluridisciplinaire disponible et compétente y compris avec un neuropédiatre est facilitante. Votre propre connaissance de la CAA facilitera aussi cette étape.

## ETAPE 3

### /// Explorer la CAA dans les milieux de vie de l'enfant



**Après avoir recueilli l'ensemble des informations pertinentes pour mieux connaître l'enfant et sa famille, il est intéressant d'explorer les possibilités qui s'offrent à l'enfant en essayant plusieurs systèmes et ce, avant de se fixer sur un choix précis.**



Pour que l'essai soit réussi, il faut avoir au minimum des connaissances sur les matériels, être accompagné et surtout s'assurer que cela correspond à l'enfant !

Vous pouvez dans certains cas :

- Essayer un ou plusieurs système(s) (gestes, signes, démonstration d'un logiciel ou d'une application) dans un ou plusieurs contextes différents.
- Recevoir du matériel en prêt (voir la section page 28)
- Créer des supports (par exemple des photos personnalisées pour un carnet de communication)
- Proposer des mises en situation à l'enfant avec les systèmes de CAA qui sont déjà présents dans son environnement (par exemple, dans les espaces communs de l'école de l'enfant). Le principe est de les utiliser et de voir si l'enfant a un intérêt pour ces systèmes.
- Explorer plusieurs systèmes de CAA en individuel dans le bureau du logopède, pour chercher ce qui serait le plus adapté pour l'enfant.

Il est essentiel d'observer les réactions de l'enfant lorsqu'il explore ces systèmes de CAA.

## ETAPE 4

### /// Choisir des systèmes de Communication Alternative Améliorée

Etape  
préliminaire

Rechercher  
des infos

Explorer

Choisir

Tester

Acheter,  
se former

Utiliser

Ajuster



#### Je me demande : comment choisir un système de CAA pour un enfant ?

Comment savoir quel est le bon système pour l'enfant ? Nous vous proposons dans cette section une série de pistes à ce sujet. Nous avons choisi de mettre le titre au pluriel (« des systèmes de CAA ») car plusieurs moyens différents vont souvent être mis en place. Ils seront en effet complémentaires. Avant de poursuivre la lecture, veuillez à vous assurer que les étapes décrites préalablement sont claires pour vous (Etape préliminaire, Rechercher des informations, Explorer).

« Plusieurs systèmes de CAA en parallèle car tout n'est pas transportable et utilisable partout. »

#### 4.1 Quelles sont les conditions nécessaires au choix ?

TROIS GRANDES CONDITIONS SONT NÉCESSAIRES POUR FAIRE LE BON CHOIX :

- **Informer**

Il est important d'informer la famille et les professionnels qui entourent l'enfant/l'utilisateur sur les divers systèmes de CAA. Il faut que chacun ait des connaissances suffisantes pour que le choix puisse se faire (étape préliminaire).

- **Connaitre l'enfant**

Il faut disposer de suffisamment d'informations sur l'enfant (étape de recherche d'informations). Il est également nécessaire de demander à l'enfant son avis sur le choix.

- **Budget**

Finalement, il est important de connaître quel budget peut être disponible (financement, subsides, budget propre de la famille).

#### 4.2 Quelles questions se poser pour choisir ?

Pour aborder les questions à se poser pour bien choisir un système de CAA, nous avons créé un arbre décisionnel (annexe 2) qui se compose de quatre parties :

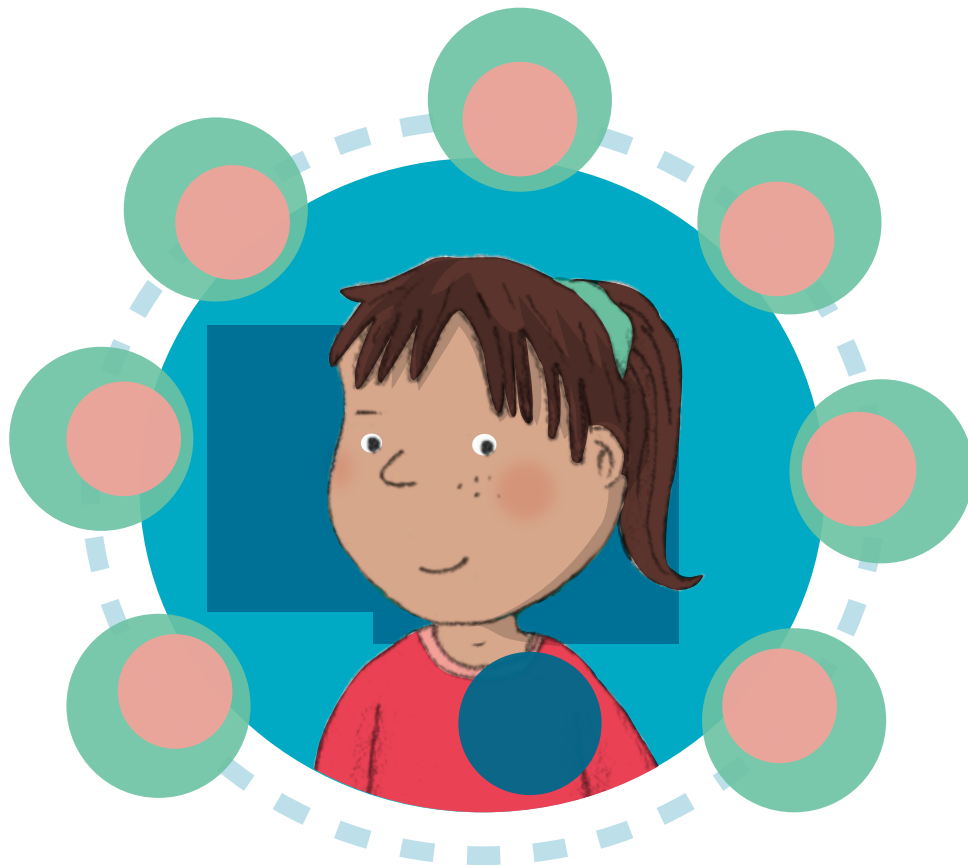
1. La CAA, l'enfant et moi
2. Portrait de l'enfant, ses partenaires et environnements
3. Compétences, ressources et difficultés
4. Systèmes de CAA

« Ne pas oublier qu'il (l'enfant) est au centre du choix. »

Ouvrez-le et suivez les flèches en répondant aux différentes questions.

L'illustration ci-après résume les informations qui doivent impérativement être récoltées et prises en compte pour choisir des systèmes de CAA.





## L'enfant

- Besoins et projets de vie
- Compétences : communicatives, langagières (réceptives et expressives), motrices, cognitives, et sociales
- Capacités visuelles et auditives
- Données médicales
- Personnalité
- Avis et attrait (supports visuels, numériques, gestuels)
- ...

## Les partenaires

- Qui sont les partenaires de communication de l'enfant ?
- Quelles sont les attitudes des partenaires ?
- Quelles sont les ressources de l'entourage familial et social ?
- Quelles sont les connaissances et compétences de ces personnes ?
- Comment jugez-vous leur motivation et leur implication ?
- etc.

## Les environnements

- Liste des environnements, usages, contextes, etc. dans lesquels l'enfant se développe.

## Les systèmes de CAA

- Catégorie de système
- Caractéristiques
- Avantages et inconvénients





## À quoi dois-je faire attention dans les choix ?

L'enfant et sa motivation doivent être au **centre** du choix. Il est possible que **le système qui est envisagé soit refusé** par l'enfant ou par sa famille. Il est important d'intégrer l'enfant et sa famille d'emblée dans le processus de choix. Le choix doit correspondre aux besoins de l'enfant tout en prenant en considération ses compétences, ses difficultés, les environnements dans lesquels il évolue et les caractéristiques du système envisagé.

Les **firmes** qui conçoivent et vendent les systèmes de haute technologie de CAA sont parfois amenées à conseiller une famille ou un professionnel sur le produit. Nous attirons votre attention sur le fait que le choix ne peut pas se faire uniquement sur base du conseil de la firme qui vend le produit. Chaque enfant et chaque famille est différente, un système ne conviendra pas à tous les enfants.

Dans les situations de **multilinguisme**, il est important de se renseigner sur la disponibilité (ou non) de l'outil dans plusieurs langues. Certains logiciels existent par exemple en plusieurs langues alors que d'autres pas.

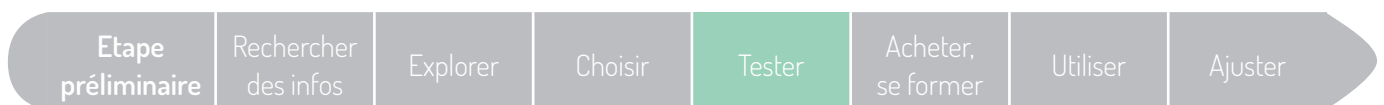


## Qui peut m'aider dans le choix de systèmes de CAA ?

- Un centre pluridisciplinaire
- Une logopède spécialisée en CAA  
ASELF [www.asef.be](http://www.asef.be)  
UPLF [www.uplf.be](http://www.uplf.be)
- CRETH - Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées (Voir Annexe 3)
- CyberVal - Service conseils en nouvelles technologies (Voir Annexe 4)
- Comalso - COMmunication ALternative SOLution (Voir Annexe 5)

## ETAPE 5

### /// Tester le système CAA dans les différents milieux de vie de l'enfant



Après avoir décidé du (ou des) système(s) pertinent(s) pour l'enfant, il est intéressant d'essayer le ou les système(s) en question.

Plusieurs possibilités existent pour essayer un système de CAA.

Pour les systèmes avec assistance, les parents et professionnels peuvent demander un prêt. Les lieux de prêt dépendent de la région de domiciliation de la famille (si vous habitez en Région wallonne, une procédure pourra être introduite auprès du CRETH, à Bruxelles auprès de Cyberval par exemple). Certaines écoles spécialisées disposent aussi de matériel au sein de l'école.

La logopède ou d'autres intervenants de l'enfant peuvent aussi essayer avec l'enfant. Les parents pourront aussi, en étant accompagnés, faire des essais dans la vie de tous les jours.

« L'essai c'est fort décisif parce que tant qu'on n'essaie pas avec l'outil, les parents restent dans le questionnement et nous aussi (« est-ce que l'enfant va prendre ou pas ? »). Il y a des enfants qui réagissent parfois mieux que ce qu'on pensait ou inversement. »

## ETAPE 6

### /// Acheter, se former



**Après avoir choisi et testé le(s) système (s) de CAA pour l'enfant, vous serez certainement amenés à acheter du matériel et/ou à vous former sur les systèmes en question.**

### Acheter

En fonction du type de système de CAA et des besoins de l'enfant, vous serez certainement amenés à faire des achats de matériel (en complément aux éventuels cours et formations). Il peut s'agir par exemple de pictogrammes, d'impressions, de carnets, plastifications. Concernant les systèmes avec assistance de haute technologie, les coûts peuvent concerner l'achat d'une tablette, d'un ordinateur et/ou de logiciels ou applications spécifiques.

Les familles peuvent être remboursées (partiellement ou totalement). Les parents peuvent aussi bénéficier d'une aide financière (allocations familiales majorées, prime AVIQ) qui peut parfois contribuer à rembourser (partiellement) le système de CAA.



### À qui demander un soutien financier ?

N'hésitez pas à solliciter l'aide d'un professionnel pour faire ces démarches. Sachez que les personnes de contact pour un soutien financier sont différentes selon le lieu de votre domicile :

- Région wallonne, AVIQ  
[www.aviq.be/handicap/vosbesoins/comment\\_demande/demande-d-intervention.html](http://www.aviq.be/handicap/vosbesoins/comment_demande/demande-d-intervention.html)  
Il faut contacter votre bureau régional (en fonction de votre domicile) pour introduire une demande d'intervention (Mons, Charleroi, Ottignies, Namur, Dinant, Libramont et Liège).
- Région de Bruxelles-Capitale, PHARE  
[www.phare.irisnet.be/aides-à-l-inclusion/aides-individuelles/les-aides-individuelles-à-l-intégration](http://www.phare.irisnet.be/aides-à-l-inclusion/aides-individuelles/les-aides-individuelles-à-l-intégration)  
Il faut introduire une demande avant l'achat, comprenant deux devis et deux rapports (un qui justifie le choix et un rapport d'essai du matériel).

Pour certains systèmes de CAA, il est possible de créer certains supports spécifiques par exemple pour personnaliser des cahiers de communication. Soyez attentifs au fait que ces personnalisations doivent avoir du sens pour l'enfant et sa famille. Il s'agira par exemple d'enrichir le cahier de communication par des photographies de l'enfant et de son milieu.

## Se former

Il existe plusieurs formations continues en Belgique sur des systèmes de CAA précis (majoritairement concernant les gestes, la langue des signes ou des systèmes de CAA de haute technologie). Certaines formations concernent la « CAA » de façon plus générale et s'intéressent donc à plusieurs systèmes différents. Les formations peuvent se donner sous forme de « cours hebdomadaires » ou de « journées intensives », pouvant aller de quelques heures à plusieurs années.



### Où puis-je me former ? Comment trouver une formation adaptée à mes besoins ?



#### Vous pourrez être informés de ces formations par :

- ISAAC francophone [www.isaac-fr.org/nos\\_formations](http://www.isaac-fr.org/nos_formations)
- Les universités et hautes écoles
- Les associations de parents
- Les associations professionnelles
- Les professionnels (par exemple paramédicaux)
- Le milieu scolaire
- Les centres de référence
- Comalso [www.comalso.be/nos-activites/formations](http://www.comalso.be/nos-activites/formations)
- Le Gamp
- Les firmes qui conçoivent et vendent les diverses applications et logiciels
- etc.

Vous pouvez aussi parcourir la liste non exhaustive qui suit :

- Coghamo [www.coghamo.be/#contacts](http://www.coghamo.be/#contacts)
- Sésame : La Clairière
- Langue des signes <http://cours.lsfb.be>
- PECS : [www.pecs-france.fr/serie-de-formation/formations-pecs/](http://www.pecs-france.fr/serie-de-formation/formations-pecs/)
- Systèmes avec assistance de haute technologie : CRETH [www.creth.be/formations/#](http://www.creth.be/formations/#)
- Etc.

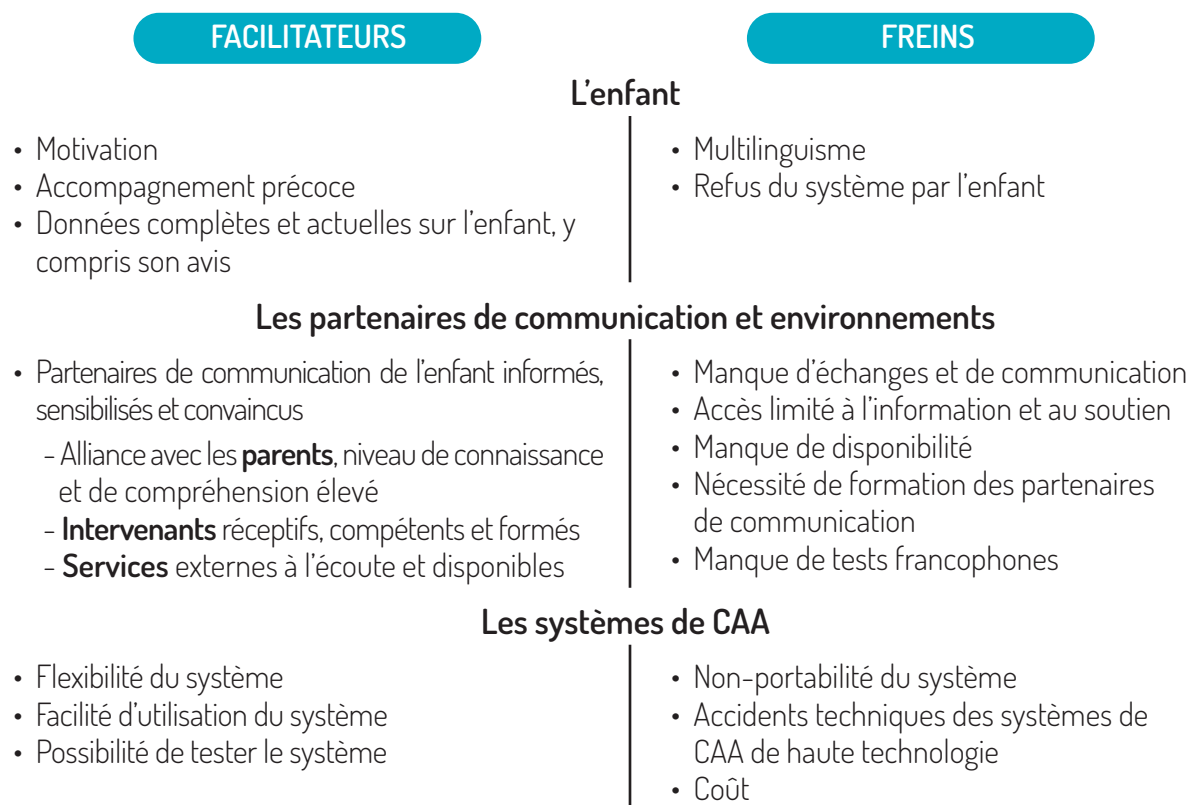


### À quoi dois-je faire attention dans cette étape d'achats et de formation ?

- Les firmes qui conçoivent et vendent les systèmes de haute technologie de CAA connaissent bien leurs produits. Cependant, le choix doit faire l'objet d'une réflexion plus étendue. Chaque enfant et chaque famille est différente, un système ne conviendra pas à tous les enfants.
- Dans certains cas, l'autoformation n'est pas suffisante.
- Nous insistons également sur l'importance de trier les informations non officielles qui sont diffusées sur les réseaux sociaux.
- Nous soulignons qu'il est nécessaire que la formation soit mise en pratique et aboutisse donc à des actions concrètes.
- Une information doit être donnée aux équipes éducatives (puéricultrices, éducateurs, enseignants, etc.) sur un système de CAA au plus tard au moment de sa mise en place.
- Éviter les supports peu significatifs et peu attractifs pour l'enfant et ses différents partenaires.

Vous trouverez ci-après une synthèse des facilitateurs et freins déjà évoqués dans ce manuel.

Récapitulatif des freins et facilitateurs mis en évidence dans les étapes : préliminaire, d'exploration, de choix, de tests, d'achats et de formations :



## ETAPE 7

### /// Mettre en place et utiliser les systèmes de CAA



#### Comment accompagner un enfant pour qui la CAA est mise en place ?

Après avoir acheté le matériel nécessaire et/ou vous être formés au système de CAA choisi, vous mettrez en place et utiliserez quotidiennement le système de CAA.

Cela nécessite l'implication concrète et quotidienne de plusieurs acteurs pour que le système fonctionne (à long terme).

Il est nécessaire que toutes les personnes autour de l'enfant (sa famille, le milieu paramédical, le milieu scolaire, le milieu médical, les centres spécialisés, les CPMS, les lieux d'activités extrascolaires, etc.) et l'enfant lui-même s'impliquent.

« Participation de tous les professionnels autour de l'enfant (pas seulement les logopèdes !). »

« Si les autres ne s'investissent pas, on n'y arrive pas. »

Concrètement, il sera nécessaire, dans cette étape :

- D'avoir les **ressources matérielles et/ou institutionnelles** nécessaires.
- D'assurer **la coordination** des différents acteurs dans la mise en place et le suivi.
- Que chacun respecte les **limites de sa profession** et de ses connaissances. Si ce n'est pas clair, il est nécessaire d'en discuter avec les autres acteurs du projet CAA et de se mettre d'accord sur les rôles de chacun.
- D'**informer** systématiquement les nouveaux acteurs du projet sur le système qui est mis en place (par exemple l'enseignant-e de l'enfant et, l'année suivante, le nouvel enseignant, le/la remplaçant-e, etc.).



### À quoi dois-je faire attention dans la mise en place de la CAA ?

Dans certains cas, une **pression** est mise sur la famille qui peut avoir le sentiment que son rôle dépasse celui d'un parent. Les parents doivent rester des parents dans leur rôle éducatif d'apprentissage, y compris dans l'apprentissage et l'appropriation de la CAA.

Le processus va nécessiter de l'**énergie** (de l'enfant, des professionnels et des parents). Il sera nécessaire de faire équipe tous ensemble pour cela fonctionne, et de se concerter entre acteurs. Il ne faut pas hésiter à solliciter des ressources autour de vous, qui vous aideront à rester motivés et à unir vos forces pour mettre en place le projet.



### N'hésitez pas à demander de l'aide et la collaboration de<sup>9</sup> :

- La logopède de l'enfant
- Le milieu scolaire : enseignant-e, éducateur, directeur
- Un service d'accompagnement
- Le milieu médical: médecin, neuropédiatre, pédiatre
- Un orthopédagogue clinicien
- Un centre spécialisé
- Le centre PMS
- Une association de parents
- Etc.

Concrètement, mettre en place le système consistera en plusieurs actions qui sont résumées en une série d'engagements ci-après :



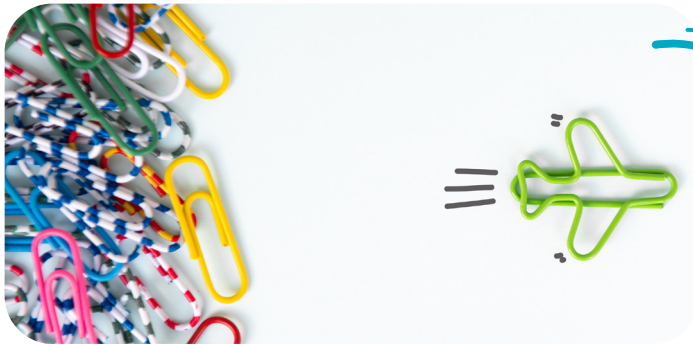
#### Je (me) familiarise

Il est nécessaire d'informer et de familiariser l'enfant, sa famille, l'école, la fratrie etc. Qui que je sois : l'enfant, le frère, la sœur, la logopède, le parent, etc. je me familiarise. Je prends le temps de le faire. Je m'assure que dans une transition, l'information se transmet.

<sup>9</sup>Malheureusement, à l'heure actuelle, il n'existe pas en Belgique francophone, de service dédié uniquement à l'accompagnement CAA des familles.



**J'utilise la CAA partout, tout le temps avec l'enfant**



**Je personnalise et je fais évoluer le système**  
J'évalue régulièrement la nécessité de faire des ajustements. Le système est personnalisé !



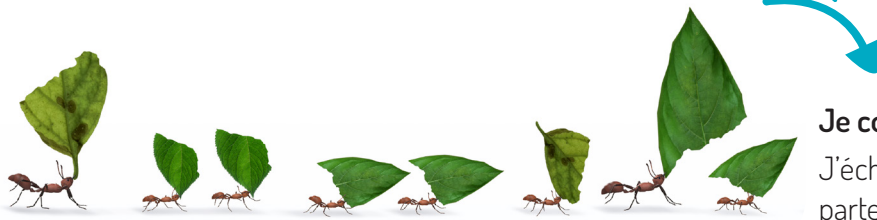
**Je donne de multiples occasions à l'enfant**

Je donne des opportunités à l'enfant, partout, de communiquer avec son système de CAA. Je veille à ce que le matériel soit accessible (à portée de l'enfant) et en état de fonctionnement s'il s'agit d'une aide technologique (la batterie chargée).



**J'anticipe les difficultés qui pourraient survenir**

Par exemple je cherche des subsides et remboursements. Je prépare les transitions sur le plan scolaire (changement de classe ou d'école), les changements dans la vie familiale (par exemple le déménagement de la famille), etc.



### Je collabore

J'échange les informations avec les partenaires de communication de l'enfant (par exemple avec l'enseignant-e, les parents, la logopède, etc.). Je m'assure que le projet est cohérent.



### Je reconnais mes limites

Je connais les limites de mes connaissances et de mes compétences. Je connais aussi mes rôles dans le projet de CAA. S'ils ne sont pas clairs, j'en discute avec les partenaires et je les clarifie.



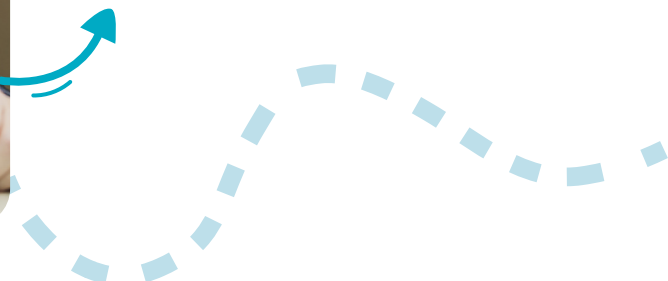
### Je modélise

Je donne un modèle à l'enfant en utilisant moi aussi le système de CAA, dans la vie de tous les jours, pour différents buts (commenter, poser une question, demander, etc.), et dans différents contextes (en promenade, à table, lors de la lecture d'une histoire, en situation de jeux, au magasin, à deux, en famille, etc.). Je mets en évidence des « mots » de la conversation. Par exemple, je parle en pointant les mots/pictogrammes saillants sur la tablette, je répète ce que l'enfant a dit pour être sûr d'avoir bien compris en utilisant son système, je reformule, je signe, etc.).



### Je m'investis

La participation de tous est primordiale.





Lorsque toutes ces étapes ont été réalisées, ce n'est pas fini...

## ETAPE 8

### /// Ajuster



**Il est important que l'enfant et ses partenaires intègrent le système CAA dans la vie de tous les jours.**

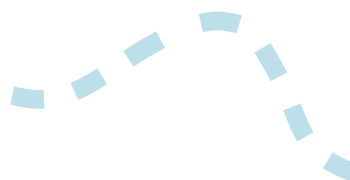
Un outil qui a été « adopté » est un outil qui est apprécié par l'enfant et utilisé dans les différents environnements. Avant d'y arriver, il est possible que certaines tâches prennent plus de temps et que l'utilisateur ne soit pas d'emblée habile à l'utiliser. Pour y arriver, une implication active et éclairée de toutes les personnes entourant l'enfant est nécessaire (Kintsch & DePaula, 2002).

Il est important d'interroger régulièrement l'enfant et ses partenaires sur la nécessité de faire des ajustements « *Est-ce que ça marche ?* », ou de nouveaux choix.

- A quels moments le système est-il utilisé ?
- A quels moments le système n'est-il pas utilisé et pourquoi ? Par exemple, parce qu'il manque toute une série de mots de vocabulaire, parce que le système est trop lourd à porter, parce que le système est trop lent à utiliser, parce que ses pairs ne le comprennent pas, etc.

Il est nécessaire de personnaliser les systèmes de CAA et de les faire évoluer en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.





Ce manuel a été créé dans le cadre d'une étude commanditée par le Fonds Houtman de l'ONE et menée par une équipe de l'UCLouvain de l'Institut de Recherche en sciences psychologiques intitulée *Création d'un dispositif d'information et de sensibilisation pour améliorer les opportunités de communication des enfants qui utilisent des systèmes de Communication Augmentative et Alternative*.

Toute reproduction même partielle de ce fascicule est interdite et constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi sur la protection des droits d'auteurs.

**Rédaction**

Joanne Gosselain, Anne Bragard et Nathalie Nader-Grosbois

**Mise en page et illustrations**

Julie Servais - [www.plaisirsminuscules.be](http://www.plaisirsminuscules.be)

**Photos**

Getty Images Belgium BvbA

**Editeurs responsables**

Marie-Christine Mauroy, Fonds Houtman; Nathalie Nader-Grosbois et Anne Bragard, UCLouvain, Institut de recherche en Sciences psychologiques

**2021**

## ANNEXE IA : EXERCICE

Communiquer autrement qu'avec la parole  
(consignes et matériel)

Les cartes ci-dessous contiennent des messages (toutes sortes de messages susceptibles d'être transmis dans votre quotidien). Nous vous invitons à les adresser à un partenaire qui accepte de « jouer le jeu » (par exemple un frère/une sœur, un parent, un.e ami.e, un.e collègue). Il est demandé à ce partenaire d'essayer de comprendre exactement ce que vous voulez lui dire. Pour réaliser cet exercice, découpez les différentes cartes et disposez-les faces cachées. Piochez une des cartes et lancez-vous ! La seule règle est que vous ne pouvez pas utiliser votre voix pour communiquer le message (ni montrer la carte). Certains messages sont plus difficiles à transmettre que d'autres. Il sera justement intéressant de discuter, à la fin de l'exercice, de ce qu'il s'est passé lorsque c'était le cas.



Bonjour. Je m'appelle (votre prénom)	Mhhh, ça sent bon	J'ai mal à la dent
Je trouve que le repas manque de sel	Attention, c'est chaud !	Marco a reçu un sac «Spiderman» pour son anniversaire
Maman est derrière toi	Tu as vu, une coccinelle !	J'ai peur de ne pas me faire des amis
J'ai envie de manger une pomme	J'habite à ... (ville)	Ça veut dire quoi «une interdiction» ?
Merci !	Ce matin l'institutrice était fâchée parce qu'il y avait trop de bruit dans la classe	Je vais te dire quelque chose mais c'est un secret
Pourquoi on ne va pas par le parc ?	ça va ?	Je ne suis pas content
On disait que toi tu étais un chevalier et moi un viking	Demain, on ira goûter chez Papy	Je n'ai pas envie d'aller dehors

## ANNEXE IB : EXERCICE

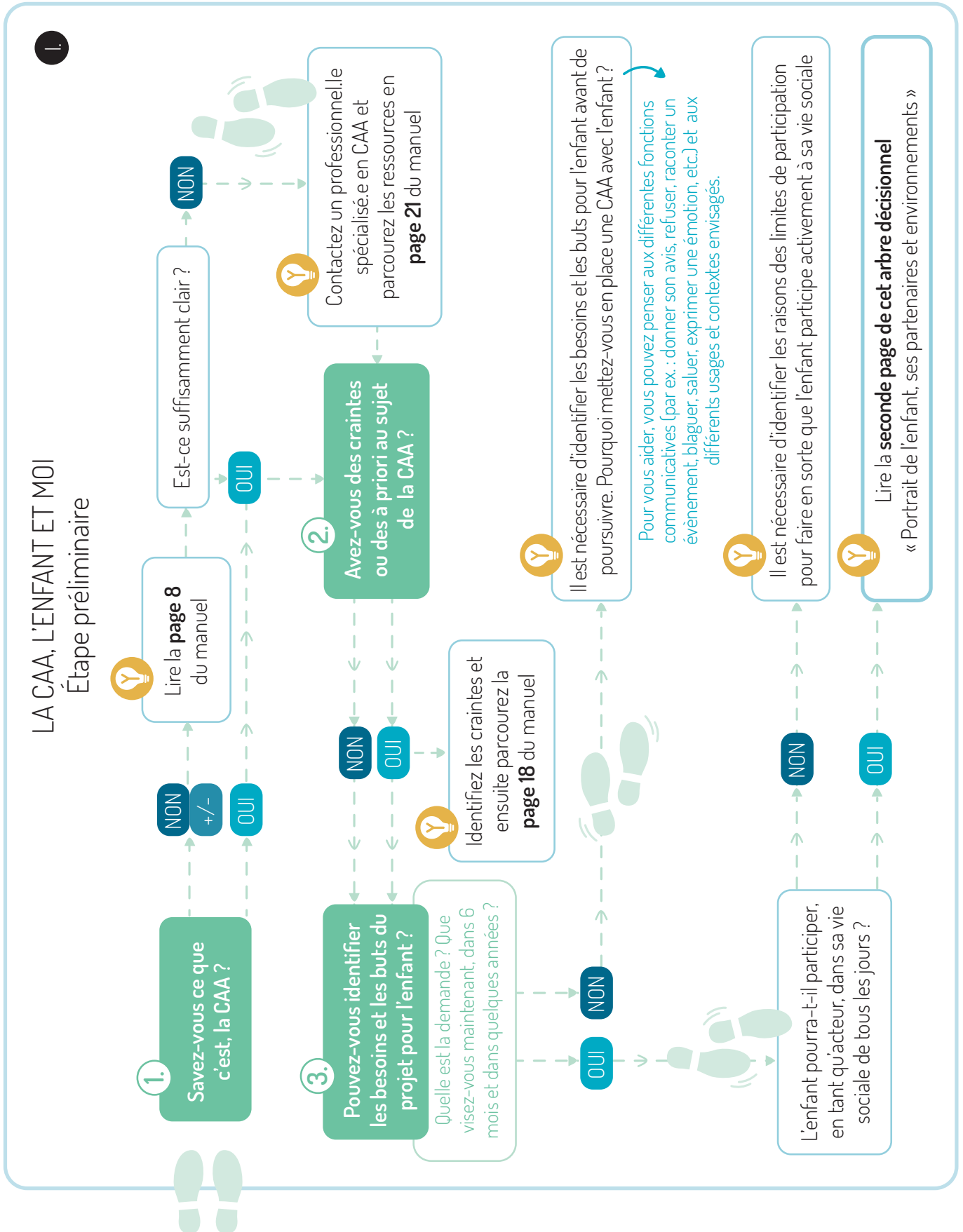
### Communiquer autrement qu'avec la parole (après l'exercice)

Avez-vous réussi à vous faire comprendre par votre partenaire ? Si oui, quels messages (quelles cartes) ont pu être transmis et comment ? Certains messages ont certainement été plus difficiles à transmettre voire impossibles, malgré vos tentatives. Comment avez-vous solutionné cela ? Qu'avez-vous ressenti ? Comment s'est passée l'interaction avec votre partenaire ? Et si vous aviez dû transmettre ce message « en direct » dans la vie réelle, quelle aurait été la difficulté ? Comment expliquez-vous la difficulté ?

Vous n'aviez à votre disposition que des moyens restreints, insuffisants et pas toujours pertinents pour transmettre les messages que vous vouliez dire. Vous avez dès lors peut-être dessiné certains messages, écrit d'autres ou encore utilisé la synthèse vocale de votre smartphone... Vous avez probablement été ralenti à certains moments dans l'échange. Vous avez peut-être été incompris, frustré, avec le souhait d'utiliser votre voix pour expliquer quelque chose à votre partenaire. Certains messages courts qui vous étaient proposés peuvent facilement être référencés par des symboles conventionnels (« attention » par exemple ou encore « chaud »), d'autres non. Cet exercice avait pour but de vous mettre à la place d'un enfant pour qui communiquer verbalement est compliqué voire impossible et vous sensibiliser à des difficultés, frustrations, etc.

# ANNEXE 2 : ARBRE DÉCISIONNEL D'AIDE AU CHOIX

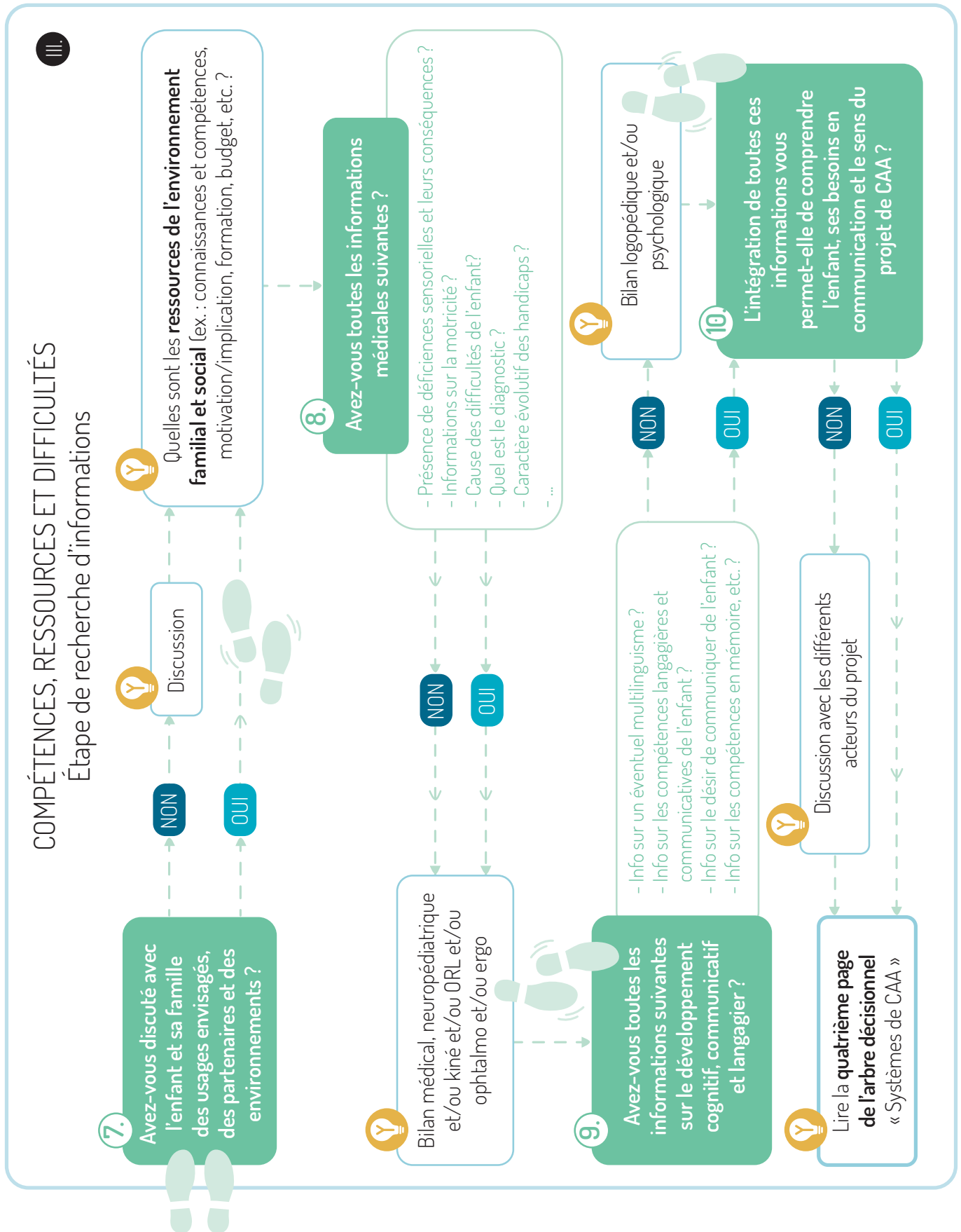
Les bonnes questions à se poser pour choisir des systèmes de CAA pour un enfant





## ANNEXE 2 : ARBRE DÉCISIONNEL D'AIDE AU CHOIX

Les bonnes questions à se poser pour choisir des systèmes de CAA pour un enfant







## ANNEXE 3 : CRETH – Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées



### MISSIONS

- **Assurer des conseils spécialisés** aux personnes handicapées et aux professionnels concernés.
- **Informer** sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies.
- **Analyser** le projet de la personne, d'**évaluer** ses besoins en matière de technologie informatisée et tenter d'**apporter des solutions** les plus satisfaisantes possible.
- **Proposer un matériel spécifique** que la personne peut emprunter et tester dans son milieu de vie.
- **Rédiger un rapport d'expertise** justifiant le type d'aide recommandé.
- **Rechercher, tester et poser un avis critique** sur les aides technologiques disponibles sur le marché.
- **Encourager, stimuler** la réalisation d'adaptations informatisées.
- **Sensibiliser** les pouvoirs publics aux questions tournant autour des aides technologiques.

Les demandes d'intervention envoyées au CRETH émanent autant des professionnels que des parents ou des proches.

La procédure est généralement la suivante : la demande arrive au CRETH et est distribuée en réunion pluridisciplinaire. L'intervenant en charge du dossier contacte la personne qui a introduit la demande. Un premier rdv est fixé au CRETH ou, selon les cas, dans le milieu de vie de l'enfant. Une analyse de la demande et des capacités/incapacités de l'enfant est faite ainsi qu'une présentation des différents outils susceptibles de répondre à la demande. Si l'enfant et son entourage sont enthousiastes, un prêt de matériel, personnalisé, est réalisé dans le milieu de vie de l'enfant. Si une solution technologique est trouvée, un rapport est envoyé au bureau régional de l'AViQ dont dépend l'enfant en vue d'obtenir un subside. Si aucune solution technologique n'est trouvée, soit d'autres essais de matériel peuvent être faits, soit on en reste là.

### POPULATION ACCUEILLIE

Pas de limite d'âge mais la personne en situation de handicap doit remplir les conditions pour bénéficier d'un numéro AViQ.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne, de moins de 65 ans, résidant en Région wallonne, et présentant un ou plusieurs handicaps, Toute personne, de + de 65 ans, résidant en Région wallonne, et disposant d'un numéro AViQ (ex AWIPH).

### DÉMARCHE CAA

Le CRETH se situe principalement dans les étapes de choix, d'essais et de formations. Il intervient aussi parfois dans l'étape de « recherche d'informations ». Par sa mission d'information et de sensibilisation, le CRETH agit aussi dans certains cas dans l'étape « préliminaire ».

### CONTACT

path@creth.org

[www.creth.be](http://www.creth.be)

## ANNEXE 4 : Cyberval, service conseils en nouvelles technologies



### MISSIONS

CyberVal appartient à Solival (service conseils en aides techniques et en aménagements du domicile) et est un service conseils gratuit en nouvelles technologies. Le service a plusieurs missions que l'on peut résumer comme suit : accès au numérique, contrôle de l'environnement, aide à la communication, aide au positionnement ainsi qu'une mission de sensibilisation/information...

### POPULATION ACCUEILLIE

Personnes en situation de handicap et personnes en situation de perte d'autonomie.

### PORTES D'ENTRÉE

« Les personnes qui arrivent viennent par des biais assez variés mais en règle générale c'est par le biais de professionnels. »

Les professionnels se rendent dans le service sur avis d'une structure adaptée, d'un centre de jour, d'un hébergement spécifiques, fournisseurs, de collègues, de publications ou encore par les hôpitaux ou par les écoles spécialisées.

### DÉMARCHE CAA

CyberVal se situe dans les étapes de « recherche d'informations », de « choix », d'« achats », de « financement » et d'« essais » (en collaboration avec les fournisseurs).

### CONTACT

+32 (0)78 15 15 00 / cyberval@mc.be ou info@solival.be

[www.solival.be/cyberval](http://www.solival.be/cyberval)

## ANNEXE 5 : Comalso – COMmunication ALternative SOLution



### MISSIONS

Comalso a plusieurs missions qui peuvent être résumées comme suit : une mission d'évaluation dans le but de choisir un système de CAA, une mission de sensibilisation, de formation et de « ressourcement ».

### POPULATION ACCUEILLIE

Environ de 3 ans à 90 ans « De tous les âges et de tous les types de handicaps ».

### RÉSEAU

Médecins, logopèdes, écoles, centres, firmes de systèmes de CAA de haute technologie, associations professionnelles, CRETH, Cyberval, Horizon 2000, AP3 AVIQ, PHARE/COCOF, MODEM, etc.

### DÉMARCHE CAA

Tout au long de la démarche CAA, y compris dans la mise en place des systèmes. Comalso effectue un suivi des familles, si celles-ci le souhaitent.

### CONTACT

+32 (0)473/53.47.17 / info@comalso.be

[www.comalso.be](http://www.comalso.be)

